**CONDITIONS GENERALES DE RESERVATION & REGLEMENT INTERIEUR**

**Conditions de réservation** : la réservation devient effective à la réception du contrat signé et accompagné d’un versement de 25 % d’acompte. Le solde du séjour doit être réglé au plus tard 30 jours avant la date d’arrivée. En cas de réservation de moins de 30 jours avant l’arrivée, la totalité du règlement vous sera demandée.

Règlement de l'acompte :

* **Par CHEQUE** : à l’ordre du TRESOR PUBLIC
* **Par VIREMENT**
* **Ou directement sur place**

**CAUTION MOBIL-HOME** : Une caution de 300 € vous sera demandée à votre arrivée, celle-ci sera prélevée par carte bleue et annulée une fois votre état des lieux réalisé avec ou sans votre présence.

Nous nous réservons toutefois la possibilité de prélever sur cette caution, le forfait ménage de 70 €, si celui-ci n’était pas correctement exécuté.

Caution Location Longue durée : 600 € + validation et signature Etat des lieux réalisés par le locataire.

**Condition d’annulation de location** (Délibération du Conseil Municipal du 03.06.04)

* Si l’annulation est faite plus de 30 jours avant le jour de début du séjour : la totalité du montant du séjour sera remboursée.
* Si elle a lieu entre le 16ème est le 30ème jour avant : il sera retenu 50% du montant du séjour
* Si elle a lieu entre le 8ème et le 15ème jour : il sera retenu 75% du montant du séjour
* Si l’annulation est faite dans la semaine avant le début du séjour, la totalité du séjour est due.

Toute demande d’annulation devra obligatoirement être communiquée par courrier à l’adresse postale du camping ou par e-mail. Les annulations transmises par téléphone ne pourront pas être prises en compte. Toute annulation entraine la résiliation de la réservation et le camping se réserve le droit de proposer à nouveau l’hébergement à la location.

**Médiation des litiges de la consommation** :

Conformément aux dispositions du Code de la consommation concernant « le processus de médiation des litiges de la consommation », le client a le droit de recourir gratuitement au service de médiation proposé par CM2C. Le médiateur "droit de la consommation" ainsi proposé est CM2C.

Ce dispositif de médiation peut être joint par :

* Par mail, à : cm2c@cm2c.net
* Par courrier, à l’adresse suivante : 14 rue Saint Jean 75017 Paris.

**LOCATIFS**: Interdiction de fumer dans les locatifs.

Chaque locatif et ce qu’il contient a été vérifié avant l’arrivée. Toute insatisfaction concernant l'état de propreté, ou l'état général du locatif doit être notifiée au plus tard 24h après l'arrivée, ceci afin de permettre d'y remédier. Aucune réclamation ne sera recevable plus de 24h après le jour d'arrivée. Aucune installation (tente), véhicule ou personne supplémentaire n’est acceptée sur l’emplacement des locations. Pour des raisons de sécurité et d’assurance, le nombre d’occupants ne peut dépasser la capacité prévue par type d’hébergements (nouveau-nés compris). Dans le cas contraire à l’arrivée, le camping se réserve le droit de refuser l’accès au logement.

NB : concernant le mobil-home PMR, le couchage en hauteur ne convient pas aux enfants de moins de six ans.

**Arrivées**: de 16h à 19 h / **Départs** : avant 10 Heures (ou plus tard selon planning & sur demande / sauf Juillet Aout).

En cas d’arrivée en dehors de ces plages horaires, merci de nous prévenir au **06.46.20.45.55**, afin que nous puissions organiser la perception du logement dans les meilleures conditions.

**MENAGE de fin de séjour** : celui-ci n’est pas inclus. Possibilité de prendre une « Option Forfait ménage » de **70 €** (départ avant 9 heures). Cette prestation ne vous dispense pas de rendre l’hébergement dans un état minimum de propreté, vaisselle faite et rangée.

Afin de pouvoir préparer votre arrivée dans les meilleures conditions, nous vous demandons de respecter les heures d’arrivées et de départs.

**ANIMAUX**: nos amis les chiens sont admis dans les mobil-home (Maximum 2 petits chiens ou 1 seul gros chien). Cependant, en aucun cas ils ne doivent être laissés seuls dans les voitures, mobil-home, caravane ou tente sur l’emplacement ou être attachés à un arbre, en l’absence de leurs propriétaires.

Les chiens susceptibles d’être dangereux (catégorie 1 et 2 - arrêté du 27/04/99) sont refusés.

L’accès à la plage est interdit à tous les chiens.

**BARRIERES**: Les barrières de l’entrée du camping sont fermées de 22h le soir à 7h le matin.

Vous avez la possibilité de laisser votre véhicule sur le parking extérieur en cas d’arrivée tardive.

**BARBECUES** : Seuls les barbecues et planchas électrique (hors sol) sont acceptés. Les barbecues au charbon sont interdits. Une zone de barbecues communs est à votre disposition dans le camping.

**TRI** : Des containers de tri sont mis à votre disposition face à l'accueil, et vers l'aire de vidange camping-car.

**DÉGRADATIONS** : Nous vous demandons de respecter l’environnement, arbres, plantations etc., de ne pas créer d’étendoir à linge d’arbre en arbre, de remettre dans son état initial le locatif ou l’emplacement qui vous a été confié durant votre séjour, en enlevant papiers et mégots de cigarettes, de ranger la vaisselle, de jeter les poubelles etc...

**BRUIT** : L’usage des appareils sonores ne doit pas être perçu au-delà du périmètre de chaque emplacement. Il est obligatoire que chacun respecte le droit au repos de ses voisins.

**COMPORTEMENT** : Tout comportement malveillant, insultant, agressif, ainsi que tout acte de discrimination, chantage ou de harcèlement, envers d’autres clients ou les employés du camping est strictement interdit.

VOTRE RESERVATION ET LE VERSEMENT DE L'ACOMPTE IMPLIQUE L’ACCEPTATION DU REGLEMENT. LA DIRECTION SE RÉSERVE LE DROIT D’EXPULSER SANS PRÉAVIS NI REMBOURSEMENT, LES PERSONNES QUI MANQUERAIENT AU RESPECT DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR.

**Camping Municipal La Grange du Pin\*\*\***

330 chemin de la Grange du Pin 01370 TREFFORT-CUISIAT

**Tel : 06.46.20.45.55 - Mail :** **camping@val-revermont.fr** **- Site :** [**www.campinglagrangedupin.fr**](http://www.campinglagrangedupin.fr)

SIRET : 200 057 347 000 78 APE : 751 A